

BESSBOROUGH,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner,—  
SALUT:

PROCLAMATION

**A**TTENDU que Nous désirons et que Nous avons résolu de rencontrer, aussitôt que possible, Notre Peuple de Notre Dominion du Canada et d'avoir son avis en Parlement. SACHÉZ DONC que c'est notre royale volonté et plaisir de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, nous avons donné des ordres aujourd'hui pour l'émission de Nos WRITS en due forme pour convoquer un parlement dans Notredit Dominion, lesquels writs doivent porter la date du quinzième jour d'août 1935, et être rapportables le neuvième jour de novembre 1935.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin et conseiller, Vere Brabazon, comte de Bessborough, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, autrefois capitaine dans Notre armée territoriale, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce quinzième jour d'août, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent trente-cinq et de Notre Règne la vingt-sixième.

Par ordre,

E. H. COLEMAN,  
*Sous-secrétaire d'Etat.*